

Prix 2017 - Romanel - Particuliers

ÉNERGIES ÉLECTRIQUES



TERRE SUISSE

TERRE ROMANDE

TERRE D'ICI

TARIF STANDARD

TARIFS	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh
BT Simple	9.50		11.00		12.00		9.30	
BT Double	10.80	7.00	12.30	8.50	13.30	9.50	10.60	6.80
BT Pro A	8.30	5.50	9.80	7.00	10.80	8.00	8.10	5.30
BT Pro B	8.30	5.50	9.80	7.00	10.80	8.00	8.10	5.30

S'AJOUTENT AUX PRIX CI-DESSUS :

Taxes publiques

Taxe fédérale	1.5 ct. / kWh
Taxe cantonale *	0.18 ct. / kWh
Emolument cantonal	0.02 ct. / kWh
Emolument communal	0.70 cts / kWh
Taxe communale spécifique *	0.30 cts / kWh
Taxe communale spécifique *	0.60 cts / kWh

Pour les énergies renouvelables

Pour le financement de l'EP

* Non assujettie à la TVA.

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

ACHEMINEMENT REGIONAL & RESEAU DE TRANSPORT NATIONAL

Commune de



Romanel-sur-Lausanne

swissgrid

HP ct./kWh	HC ct./kWh	Abonnement CHF/mois	HP ct./kWh
8.20		7.50	—
9.30	4.30	9.50	—
6.30	3.00	55.00	4.30
4.60	2.30	55.00	7.50

Energie réactive facturée : 5 ct./kVarh à partir d'un cos ϕ inférieur à 0.95 (correspondant à 33 % de l'énergie active, en heures pleines uniquement).

Le Service de l'électricité accorde gratuitement 0.33 kVarh par kWh absorbé. Ce rapport entre les énergies actives et réactives est calculé en heures pleines unique.

Un abonnement complémentaire de CHF 55.00 HT/mois sera facturé par point de mesure exercé leur droit d'éligibilité, afin de couvrir partiellement les frais de transmission de l'énergie.

HP : heures pleines

HC : heures creuses

Prix en CHF hors taxes et TVA 8 %.

Les conditions d'application de ces prix sont disponibles sur www.romande-energie.ch (Prix, Fiches explicatives).